

Politique de la race et expansionnisme nazi

À la mémoire de Donald Kenrick¹

{ Henriette Asséo*

*

Directrice
scientifique pour
la France du
programme
européen
Migrom (FMSH)
Professeur EHESS,
Membre du Centre
de recherches
historiques
EHESS-CNRS

Hitler a exploité trois concepts clés de la tradition allemande (*Reich, Raum, Rasse*) pour asseoir la domination du nazisme sur l'Europe dans sa double dimension raciale et spatiale. La mystique raciale nazie remplaçait le mythe indo-européen construit par les linguistes du XIX^e siècle par un mythe indo-germanique de la race et de la conquête². La régénération raciale de l'État et de la société germanique par la « citoyenneté de sang » devait être le préalable à la soumission du continent européen par les « mesures barbares », extermination, travail forcé et déplacements contraints.

L'inauguration le mercredi 24 novembre 2012 à Berlin du Mémorial d'hommage aux victimes Sinti et Rom du nazisme par la chancelière Angela Merkel a marqué le temps fort de la reconnaissance officielle d'un génocide longtemps dénié et l'historiographie récente met progressivement en évidence sa singularité³. La volonté d'extinction des familles et des sociétés romani ne constitue donc pas un meurtre à la marge mais engage dans l'esprit des nazis le cœur même de la doctrine raciale du sang avec sa double dimension doctrinale, généalogique et territorialisée.

La « politique tsigane » était depuis le début du XX^e siècle un instrument de contrôle social pratiquée par tous les États européens qui servait aussi de modèle à l'identification moderne des personnes ; les nazis en firent un laboratoire du droit raciste, et la *NS-Zigeunerpolitik* connu à partir de 1936 une radicalisation rapide en plaçant les familles tsiganes sous la coupe directe d'Himmler qui l'intégra aux objectifs du RSHA, l'Office central pour la sécurité du Reich chargé de l'extermination, des déportations et de l'administration des camps. À partir de 1941, la progression foudroyante de l'armée sur le front Est confronte pour la première fois l'Allemagne nazie à la gestion de territoires immenses. Hitler conçoit la guerre totale comme une guerre d'annihilation par les méthodes de conquête et d'occupation. La politique raciale s'intègre dès lors dans un autre corps de doctrine, la *NS-Raumpolitik*, une « politique de l'espace » conçue comme une géopolitique de la destruction, conditionnée par « l'évaluation ethnique » produite par les experts des « sciences de la réinstallation », et, à la recherche prioritaire de la disparition intégrale des mondes juifs, s'ajoute une géographie stratégique de la liquidation raciale⁴.

La NS-Zigeunerpolitik : un corps de doctrine raciste

En Allemagne, la politique anti-tsigane ne date pas de l'arrivée au pouvoir de Hitler et les *Zigeuner*, les Sinti de l'espace germanique, avaient une longue habitude du harcèlement policier en particulier en Bavière⁵. Dans le *Kaiserreich* de Guillaume II, les décrets promulgués par différents Länder visaient à expulser les Tsiganes étrangers et à compliquer l'existence des Tsiganes nationaux. Ces derniers étaient en très grande majorité composés de familles Sinti ancrées depuis plusieurs siècles dans les principautés allemandes de l'Ancien Régime. Les registres paroissiaux confirmaient par la généalogie le caractère autochtone des *Zigeuner*. Ils formaient une composante à part entière d'une société allemande encore marquée par la variété linguistique, ethnographique et religieuse, puisque pendant des siècles quelques trois cents principautés composaient l'Allemagne ancienne. De plus, de nombreuses familles zigeuner ne pratiquaient plus de métiers itinérants et disposaient d'une domiciliation fixe. Cette intégration sociale manifeste n'empêcha pas le développement après la Première Guerre mondiale d'une législation rigoureuse et l'instauration du suffrage universel dans un contexte de crise nationale favorisa les surenchères sécuritaires. Le régime de Weimar cherchait à centraliser les pouvoirs de police en jouant habilement sur la confusion entre migrants étrangers et itinérants nationaux. Le Reichstag vota le principe du contrôle de la mobilité sur la base de l'auto-déclaration et la création d'une carte d'identité spéciale pour enregistrer à l'échelle nationale tous les membres des familles tziganes et tous les itinérants.

La volonté de surveillance des Tsiganes changea de nature avec la crise des années trente. La reprise de l'hyperinflation ruina les efforts de redressement économique et la crise mit au chômage 40 % de la population active et jeta à la rue un flot nouveau de personnes. Le retour des troubles sociaux semblant à première vue devoir profiter au KPD, le parti communiste allemand, les milieux de droite rejoignirent le camp ultra-nationaliste *völkisch*, prônant un tri social préventif par l'hygiénisme. Déjà des juristes influents réclamaient la révision de la citoyenneté allemande sur une base « biologique ». Selon eux, la loi de 1913 avait laissé entrer en Allemagne toutes sortes de « colporteurs galiciens » indésirables. Il fallait refouler les étrangers et destituer les naturalisés : ils exigeaient aussi une « évaluation raciale » préventive de toute la population allemande pour procéder au tri entre « purs aryens » et « métissés ». Le verdict de relégation, la stérilisation forcée ou l'obligation d'avorter devaient selon eux être imposés à toute personne qui présenterait un mauvais esprit ou une qualité biologique douteuse. Ainsi l'idéologie de « l'hygiène raciale » séduisait déjà une part de l'élite allemande,

universitaires, psychiatres, médecins, officiers, docteurs en droit, ou journalistes. La biologie criminelle servait déjà de base doctrinale à la police ; désormais tout le front de l'Ordre exigeait un retour à l'arbitrage national selon les « lois de l'inégalité héréditaire »⁶.

Dès 1933, le ralliement des bureaucrates de la police à Hitler ne se fit pas attendre. Les projets en vue de rédiger une « loi du Reich sur les Tsiganes » (*Reichzigeunergesetz*) se multiplièrent. Le but était d'opérer une différenciation « biologique » infaillible entre « vrais Tsiganes » et « personnes vivant à la manière des Tsiganes », pour transformer la réglementation en *NS-Zigeunerpolitik*, en politique raciale qui ciblerait particulièrement les « vrais Tsiganes », tout en aggravant la répression sociale sur le monde de la mobilité. Sans revenir en détail sur les étapes de la radicalisation génocidaire, on s'attachera à en montrer le mécanisme redoutable. Les nazis ont opéré la destruction de plus de 80 % des familles sinti et roms de l'espace du grand Reich alors que la loi générale demandée par Hitler ne fut jamais promulguée. À sa place Himmler va prendre le 6 juin 1936 un « décret sur la lutte contre le fléau tzigane » (*Erlaß zur Bekämpfung der Zigeunerplage*) donnant les pleins pouvoirs aux différentes Directions de la Police criminelle (*Kriminalpolizeileitstellen*)⁷.

À partir de 1935, toute la société allemande fut soumise à une requalification fondée sur la séparation raciale entre les nouveaux citoyens du Reich hitlérien et les exclus qualifiés d'« étrangers par le sang » ou de « vies indignes d'être vécues ». Les lois de Nuremberg imposaient à chaque ressortissant du Reich d'apporter dans tous les actes de la vie la preuve de sa germanité de sang par les certificats d'aryanité. Toute la société perdit sa nationalité initiale et dut individuellement demander l'accès à la nouvelle citoyenneté de sang sur la base des « certificats d'aryanité ». Par principe, les Juifs ne pouvaient être éligibles. Pour le reste de la population, les demandes seraient examinées par les Bureaux de la race. Or les termes du décret de 1936 posaient un principe de disqualification raciale : « le peuple des Tsiganes » étant selon ce décret « étranger au peuple et traditions allemandes »⁸. Comme les Allemands juifs, les Allemands sinti et roms devenaient des « étrangers à l'espèce » (*Artfremde*).

Ce décret ouvrait la voie à la radicalisation des pratiques en faisant glisser le curseur de l'exclusion individuelle à l'exclusion collective. Le nombre d'hommes et femmes contraints à la stérilisation après la promulgation au début de l'année 1934 de la « Loi sur la prévention des maladies héréditaires de la progéniture » (*Gesetz zur Verhütung erbkranken Nachwuchses*) allait être significativement plus élevé dans les familles tziganes que dans la moyenne de la population et résultait en premier lieu

d'un diagnostic visant à une élimination sociale pour prétendue « débilité congénitale ». Dès lors, plusieurs facteurs vont entraîner une radicalisation exterminatrice. En premier lieu, la concentration des appareils de la Terreur entre les mains de Himmler et de ses affidés donnait un pouvoir exorbitant à la Gestapo et à la Kripo rassemblées dans la Police de la sécurité du Reich. La Kripo réorganisée et centralisée en Administration centrale de la police criminelle du Reich (RKPA) avait à sa tête Arthur Nebe, un nazi actif, partisan de l'élimination physique des Juifs et des Tsiganes. Il chapeautait les directions régionales et leur adjoignit des Bureaux pour les Questions tsiganes (*Dienststellen für Zigeunerfragen*) afin de procéder au recensement avec un luxe de vérifications de tous les Tsiganes. Puis la Centrale du Reich pour la lutte contre le fléau tzigane (*Reichszentrale zur Bekämpfung des Zigeunerunwesens*) fut regroupée au sein même du RKPA.

Himmler et ses services avaient l'intention de « traiter » les Tsiganes et les métis « lors de la solution finale de la question tzigane ». La disqualification des *Zigeuner* ne fut pas justifiée par leur caractère exogène à la race aryenne comme ce fut le cas pour les Juifs. A priori les Sinti et les Roms germaniques auraient dû, dans la logique raciale nazie, être préservés au nom de la trace aryenne de leur « sang », mais les *zigeunerforscher* ont développé une théorie particulièrement retorse : ils reprochaient aux Sinti et Roms germaniques de s'être mariés avec d'autres Allemands de « basse qualité raciale ». Du coup le terme de « métis tzigane » *Zigeuner Mischling* qualifia la personne issue d'un couple d'Allemands dont l'un avait été repéré comme « Zigeuner », ou descendant de *Zigeuner*, après enquête généalogique, et dont l'autre était jugé de basse extraction raciale germanique. Les familles tsiganes étant toutes chrétiennes, les enquêteurs d'église dépouillaient systématiquement les registres paroissiaux (la sécularisation de l'état civil étant très tardive dans l'Empire) pour repérer la mention « Zigeuner » porté sur les actes de baptême : cette mention devenait le critère de disqualification raciale.

Le centre de recherches fondé en 1936 et rattaché aux bureaux de la Race travaillait aux côtés du RKPA comme une instance centrale. Comme le dit Frank Sparing, le centre RHF a défini les Tsiganes à la fois par l'anthropologie raciale en tant que « race étrangère par le sang » (*Fremdrasse*) et par l'hygiène raciale comme « asociaux » « génétiquement conditionnés »⁹. Son directeur Robert Ritter, déclara que plus de 90 % des personnes considérées comme Tsiganes n'étaient plus des « nomades d'origine indienne de race pure », mais des métis, qui auraient trouvé des partenaires parmi des gens « d'origine inférieure », des Allemands de « basse qualité biologique ». Les généalogies devaient être reconstituées de

façon à répertorier non seulement les « vrais Tsiganes » mais aussi « tous les métis ». Les informations recueillies par le centre de Ritter et les documents rassemblés par les enquêteurs d'église ont été regroupés dans différents fichiers formant « l'Archive des tribus tziganes » (*Zigeunersipp-penarchiv*) à l'Administration de la santé du Reich, à Berlin. Ils furent combinés en « Tableaux des Tribus » (*Sippentafeln*). Ces renseignements servaient à établir les rapports d'experts (*gutachterliche Äußerungen*) qui étaient la condition préalable pour prendre les mesures de poursuite ordonnées par la police criminelle. Toutes les personnes « issues par le sang d'une tribu tzigane » répondaient à la définition de *Zigeuner*. Ce qui permettait aussi de « considérer les métis croisés comme des Tsiganes ». Cette procédure comparée à la définition juridique des Juifs et des « demi-Juifs » est nettement plus radicale. Elle se donna pour justification idéologique la prétendue existence d'une « population de métis tziganes » particulièrement « fainéante ». La notion biologique et sociale de « fainéantise » sert dans l'idéologie nazie à justifier l'élimination des indésirables. En effet le repérage dans le registre paroissial de la mention « Zigeuner » pour un seul parmi les quatre grands-parents suffisait à poser pour la descendance le verdict de disqualification aryenne. Au détriment des familles assimilées, Himmler considérait comme « race pure d'origine indienne » les seuls Roms nomades parlant couramment la langue romani et respectant strictement leurs traditions.

Ainsi de la guerre totale jusqu'à la chute du Reich, une armée de policiers, de juristes, de services sociaux, de psychiatres et de médecins, d'anthropologues, de maires et de paroissiens mirent toute leur énergie à repérer et envoyer à la mort les familles tziganes germaniques. Un zèle quotidien pour des agents de la destruction ; bien à l'abri derrière leurs bureaux, ils n'eurent besoin que de tampons encreurs.

Entre les mains d'Himmler

Les administrations communales n'avaient pas attendu les ordres de Hitler pour passer à l'action. Dès l'été 1935, à l'initiative de la ville de Cologne, les familles locales avaient été concentrées de force à la périphérie de la ville. Reprenant le modèle de Cologne, des camps tziganes, « *Zigeunerlager* », surveillés par la police municipale et la gendarmerie vont être créés en 1936 à Berlin, Francfort et Magdebourg puis dans toutes les grandes villes allemandes. Enfin, depuis l'entrée en vigueur du décret sur les asociaux (*Asozialenerlaß*) en décembre 1937, les policiers de la Kripo avaient la possibilité d'interner les Tsiganes en camp de concentration en utilisant la « détention préventive » selon des critères arbitraires et sans espoir de libération.

Avec le déclenchement de la guerre et la conquête de la Pologne, Heinrich Himmler et l'Office central pour la sécurité du Reich (RSHA) élaborèrent une « solution globale ». Les 30 000 à 35 000 Tsiganes du Reich allemand seraient déportés dans le Gouvernement général, partie de la Pologne occupée dirigé par le redoutable Hans Frank. Son opposition déterminée devait faire échouer le projet. Cependant, à la mi-mai 1940, les villes de Cologne, Stuttgart, Francfort, Düsseldorf, Hanovre, Hambourg et Brême qui avaient pris l'initiative de la création des camps municipaux s'illustrèrent dans l'application diligente des « Directives pour le transfert des Tsiganes », et expédièrent à l'Est 2 500 Tsiganes des régions frontalières ouest et nord-ouest du Reich. On estime que la moitié sont morts en Pologne.

Dans ce nouveau contexte, une attention toute particulière doit être accordé au sort des Tsiganes dans les régions de frontières anciennement convoitées entre plusieurs États. Dans le combat nazi pour l'appropriation raciale des « *shatterzones* » (les espaces contestés issus des remodelages de l'Entre-deux-guerres), le cas du Burgenland est exemplaire¹⁰. Antérieurement hongroise, puis autrichienne, cette région était multiculturelle, comme de nombreuses anciennes provinces des Habsbourg¹¹. Les Croates et les Slovènes de cette région, évalués positivement par les experts, furent préservés. Par contre les Hongrois furent persécutés. Et les très nombreuses familles sinti et roms autochtones furent considérées à la fois comme d'anciens sujets des Habsbourg et comme des ennemies de la race. En butte à une double offensive, celle des autorités nazies autrichiennes et celle de Himmler, elles furent totalement exterminées¹².

La « solution finale de la question juive » (*Endlösung der Judenfrage*) était déjà bien avancée en automne 1942, quand Heinrich Himmler décida de mener « une solution finale biologique de la question tsigane » (*Endlösung der Zigeunerfrage*). Il signa le 16 décembre 1942 le décret de déportation à Auschwitz des Tsiganes vivant en Allemagne et dans le Grand Reich. Une réunion rassembla les « experts en recherches tsiganes », les bureaucrates du RKPA mais aussi des fonctionnaires du RSHA chargés de l'extermination des Juifs et de la « politique de germanisation » dans les territoires occupés. Les nazis utilisèrent leurs sournoises méthodes habituelles pour favoriser la délation interne ; des porte-parole tsiganes (*Zigeunersprecher*) désignés à l'automne 1942 devaient repérer les « Tribus tsiganes de race pure » (*Sippen reinrassiger Zigeuner*) qui seraient autorisées à vivre selon leurs traditions et coutumes et exercer « un travail typiquement tsigane ». Seules 200 à 300 personnes vont échapper en tant que « Tsiganes de race pure » à

l'internement à Auschwitz, mais cette exemption temporaire ne devait pas les sauver pour autant.

Comme pour les Juifs, le RKPA procédait à l'arrestation des familles avec tous les enfants. À l'arrivée à Auschwitz, les Tsiganes subirent une forme différente de sélection et furent concentrés dans le soi-disant « camp familial » (*Zigeunerfamilienlager*) situé à Birkenau, dans l'enceinte même du centre de mise à mort. Chacune des trente-deux baraques était surpeuplée, jusqu'à dix personnes devaient se partager la même couche.

Vraisemblablement en avril 1944, Heinrich Himmler après en avoir parlé avec le commandant d'Auschwitz, Rudolf Höß, prit la décision de séparer les détenus capables de travailler et de faire gazer tous les autres. Après le transfert d'une partie des Tsiganes dans un autre camp de concentration, les détenus restant au camp familial des Tsiganes, essentiellement des femmes et des enfants, furent conduits à la chambres à gaz dans la nuit du 2 au 3 août 1944. Mais sur les Tsiganes transférés dans un autre camp, peu de temps après, environ un sur trois fut reconduit à Auschwitz et liquidé. Des 30 000 Tsiganes environ qui avaient été déportés à Auschwitz, 3 000 survécurent à leur internement.

La liquidation par le gaz du *Zigeunerlager* exerça une très forte impression sur les déportés qui pourtant à cette date étaient habitués à la noria des gazages auxquels s'ajoutaient les exécutions dans les fosses des excédents des convois et leur mise au bûcher dans la cour des crématoriums. Le 16 mai 1944, les internés du *Zigeunerlager* avaient fait échec à une première tentative de « mener au gaz » les 6 000 personnes dont une majorité d'enfants. À l'appel du soir, le camp fut cerné par la SS. Arrachés des baraquements, les 2 998 déportés, essentiellement des femmes et de jeunes enfants, furent gazés dans la nuit du 2 au 3 août 1944, et leurs corps brûlés à ciel ouvert par le *sonderkommando*, à proximité du crématoire V. Le premier transport de Juifs de Hongrie était arrivé à Auschwitz le 16 avril 1944 et le 24 mai 1944 plus de 100 000 personnes avaient été gazées. À cette date, alors que le recul de l'armée allemande devant les troupes soviétiques s'accélérait et que le débarquement de Normandie avait déjà eu lieu, la machine de mort de Birkenau tournait à plein régime.

Le mouvement actuel d'historicisation des pratiques médicales criminelles de l'époque nazie a permis de faire apparaître l'ampleur de la coopération active des corps médicaux et psychiatriques et plus largement des personnels de santé supérieurs et subalternes Ceci rend d'autant plus dommageable l'absence de réflexion sur la sur-représentation proportionnelle des familles tsiganes dans les épouvantables

expérimentations pseudo-médicales à Auschwitz et dans les autres camps. Car c'est bien pour s'emparer du « matériau humain » que Otmar Freiherr von Verschuer, le directeur de l'Institut Kaiser-Wilhelm pour l'Anthropologie, la Génétique Humaine (KWI) de Berlin-Dahlem appuya la candidature de Mengele au poste de médecin chef de Auschwitz-Birkenau. Le patron de Mengele ne fut jamais inquiet. Comme le fait remarquer Benoît Massin, l'un des rares historiens français à s'intéresser au sujet, les sciences biomédicales vécurent en parfaite symbiose avec le nazisme et aucun praticien n'a jamais été obligé de participer aux quatre actions d'euthanasie (l'euthanasie des enfants, T4, l'« euthanasie sauvage » et « l'Action Brandt »), puisqu'il ne s'agissait pas d'un ordre imposé (*Befehl*) mais d'une « autorisation » donnée (*Ermächtigung*) avec dotation de « pleins pouvoirs »¹³.

Le haut personnel nazi appartenant à des réseaux intellectuels concurrents du « productivisme racial », pratiquait un mélange de cruauté voulue, d'opportunisme carriériste et de conviction scientifique. Il n'entendait pas plus que les autres nazis assumer les conséquences de ses choix. Et au procès de Nuremberg, il ne vint à l'idée de personne que l'absence devant le tribunal militaire international d'un de ces grands criminels occulterait un pan entier des responsabilités dans l'administration de la Terreur. En effet un des bras droit de Himmler, Arthur Nebe, le chef de la Kripo, n'était pas au ban des accusés. Sa figure fut évoquée comme commandant de l'*Einsatzgruppe B*, mais son rôle comme chef de la Direction de la police criminelle (RKPA), situé à l'échelon central du RSHA (Office central pour la Sécurité du Reich), ne fut pas évoqué. Arthur Nebe ne pouvait pas être cité à comparaître puisqu'il avait participé au complot du 20 juillet 1944 contre Hitler. Arrêté après l'attentat, il avait été pendu sur décision du Tribunal du peuple. L'absence d'épuration et de dénazification dans la police criminelle entraîna la perpétuation, dans la SED comme à l'Ouest, des habitudes de fichage et de discrimination et le BKA fut peuplé des anciens bureaucrates de l'École du Führer de Heydrich.

La germanisation et la mort : la *NS-Raumpolitik* à l'Est

Les travaux en cours vont permettre de mieux comprendre la signification des ordres et des pratiques de l'armée et du RSHA à l'Est, en observant les continuités avec la *NS-Zigeunerpolitik* pratiquée dans le Grand Reich.

Sans chercher à faire un tableau général, on peut cependant distinguer quelques données essentielles pour mettre à jour la réévaluation doctrinale du meurtre des Tsiganes dans le nouveau contexte idéologique de la guerre d'extermination à l'Est. L'offensive contre l'Union soviétique

devait donner toute sa dimension continentale au « combat des races ». L'instrument de la conquête serait la « barbarisation » de la guerre. Sur le front Est, la comparaison entre le traitement des soldats capturés à l'Ouest et à l'Est est éloquente : environ 3,5 % des prisonniers de guerre anglais et américains et moins de 2 % des prisonniers de guerre français moururent en captivité ; sur les 5,4 millions de soldats et d'officiers soviétiques faits prisonniers, au moins 3,8 millions périrent, soit 70 % des captifs. Il faut donc avoir toujours en tête le fait que l'état-major de l'*Ostheer* (le nom donnée à la Wehrmacht sur le front Est) avait été libéré par Hitler du respect des conventions internationales pour le traitement des civils ou des soldats prisonniers.

À partir du moment où la conduite de la guerre et des techniques d'occupation se trouvent affranchies de toutes les règles d'humanité, comment faut-il interpréter les ordres repérés par les historiens ? Sur le front Est, l'ordre des commissaires, le *Kommissarbefehl* élaboré en 1941, visait à détruire au nom de la formulation politique de lutte contre le « banditisme » tout membre de l'appareil communiste, associant à cet ordre les Juifs. Mais l'ordre de Heydrich du 2 juillet 1941 associe explicitement à l'ordre des commissaires les Juifs et les Tsiganes en tant que tels, et non en se référant à une quelconque fonction exercée dans l'appareil communiste. Les ordres opèrent donc un glissement qui jette en les mains meurtrières des *Einsatzgruppen*, non seulement des individus mais des collectivités. On voit donc que la lutte n'est pas uniquement ciblée contre une armée d'irréguliers et de partisans qui ne laisserait pas de répit aux soldats. Le but affirmé est de conduire politiquement la guerre de races par extension dans l'urgence du domaine du meurtre¹⁴.

À partir de 1941, des zones occupées par l'avancée de l'armée allemande en territoire soviétique relèvent de l'administration civile du ministère des Territoires occupés (*RMfdbO*), dirigé par Alfred Rosenberg, l'idéologue du Parti nazi. Le *Reichskommissar für das Ostland* comprend les États baltes, la Lituanie, l'Estonie et la Biélorussie¹⁵. Durant le mois de juillet 1942, le ministère des Territoires occupés prépara un projet pour tuer tous les Tsiganes en utilisant les critères en usage dans le Grand Reich, sédentaires, itinérants et *Zigeunermischlinge* « devant être traités comme les Juifs », et en associant le combat idéologique antibolchévique sous la rubrique de la dénonciation des Tsiganes comme « politiquement corrompus »¹⁶. Les ordres de liquidation des Juifs en septembre 1941 mentionnent trois autres catégories à éliminer : les Tsiganes, les communistes (plus précisément les commissaires politiques), mais aussi les Lettons ou les partisans et les aliénés. Mais ailleurs les Waffen SS Lettons sont des auxiliaires actifs des tueries de masse¹⁷.

Les Allemands ont donc pour objectif dans la campagne militaire russe de réduire la population slave et les technocrates ambitieux et carriéristes du RSHA planifièrent la mise en exploitation de 40 millions de Soviétiques et la destruction de 30 millions de personnes. Dès l'automne 1939, les questions d'expulsion et de réinstallation devinrent alors indissociables de celle de la germanisation. Les intellectuels SS furent chargés au sein du RSHA et du RKFDV de penser l'occupation à l'Est et de matérialiser la volonté exprimée par Hitler, dès le 6 octobre 1939, de « réorganiser les relations ethniques en Europe à l'aide de déplacements de populations »¹⁸. Le Plan général à l'Est, *Generalplan Ost*, prévoyait l'expulsion – le « refoulement spatial » pour reprendre l'expression de Hans Ehlich – de 35 millions de personnes. Il resterait près de 13 millions de personnes « indésirables », qui ne pouvaient vivre « en commun avec les Allemands », ne pouvaient être « dissimulées », et dont la déportation n'était pas prévue. Ce chiffre ne tenait pas compte des Juifs, dont le nombre était estimé en Europe de l'Est à 8 391 000 individus, tous destinés à l'extermination¹⁹ : le plan semblait ainsi tableur sur l'expulsion de 35 millions de personnes et la mort violente de 21 316 000 individus, affamés, exterminés par le travail, ou tués par les unités mobiles de tueries, et dans les camps d'extermination. En 1941, la liquidation rapide des Juifs est bien entendu une condition préalable de la germanisation. Mais son succès ne devait pas résoudre dans l'esprit de l'intelligentsia nazie tous les problèmes posés par le « combat des races ».

Ainsi il est délicat d'établir la frontière étanche entre la raciologie meurtrière conduite sur un repérage généalogique dans l'espace de recolonisation directe du Grand Reich et le meurtre de masse déployé sur le front Est. La collaboration entre les services de police et les psychiatres généticiens spécialisés en « biologie criminelle » s'est étendue au-delà du Reich pour participer activement à la guerre d'extermination à l'Est. À partir de 1941, les massacres de masse de la population juive entraînèrent une intensification de la cruauté à des niveaux jamais atteints dans l'histoire européenne. La furie exterminatrice déployée par les *Einsatzgruppen* relève sans nul doute d'une pratique spécifique, mais il n'est pas inutile de rappeler que chacun de ces groupes de tueurs incorporait des unités de police traditionnelles. Les recrues venues de la Kripo ou de l'*Ordnungspolizei*, – la police du maintien de l'ordre étant l'équivalent de notre gendarmerie –, déployaient la même cruauté que les SS. Les actes quotidiens de sadisme contaminaient les pratiques de la guerre à tous les échelons de la gouvernance des territoires conquis. Dès les premiers jours de l'opération Barbarossa, les *Einsatzgruppen* avaient déjà conduit les massacres massifs de la population juive : en cinq mois 550 000 hommes,

femmes et enfants furent assassinés, brûlés ou enterrés vifs dans des fosses communes, selon une moyenne d'exécution de 99 personnes par heure. Des familles tsiganes furent exécutées séparément avec les mêmes méthodes. Le recensement de ces actes grâce aux recherches actuelles fait apparaître toute la complexité de cette zone d'expérimentation entre mort de masse et purification ciblée.

Dans ce double contexte, des 60 000 Tsiganes qui vivaient dans les territoires de la Russie d'Europe, plus de la moitié a disparu²⁰. Lorsque Hitler déclenche l'opération Barbarossa et envahit l'Union soviétique le 22 juin 1941, les Tsiganes de la Russie soviétique avaient déjà payé le tribut de la politique de répression stalinienne. L'intelligentsia romani russe avait été particulièrement engagée dans la Révolution russe. L'embellie de la NEP (Nouvelle politique économique) lui avait donné l'occasion de promouvoir une ambitieuse action de renouveau culturel et d'émancipation sociale. Au début de 1932, les Roms figuraient parmi les cibles de la parodie judiciaire amplifiée pendant la Grande terreur. La gestion policière du social ciblait toutes les catégories sociales du peuple au nom duquel on prétendait ériger un ordre meilleur. À partir de 1933, les opérations de « passeportisation » furent destinées à purger les grandes villes occidentales des « éléments indésirables », parmi lesquels figuraient les Tsiganes²¹. Au printemps 1933, le *Guépéou* (OGPU) reçut l'ordre de chasser les Tsiganes de Moscou, de la ville et de la région avoisinante. Mais, on les arrêtait aussi comme « koulaks », pour confisquer leurs grands troupeaux de chevaux²². Dans les années 1934-1936, le NKVD dirigé par Iagoda, engagea les déportations vers les « zones poubelles ». Les grandes opérations répressives de 1937-1938, furent aussi destinées à éradiquer les « éléments socialement nuisibles » dans l'ensemble du pays. Le tour des Tsiganes commença avec un procès contre dix-huit membres d'une coopérative rom. Les autorités en profitèrent pour dénoncer le réseau de liens familiaux comme une association déloyale et la « nocivité sociale » de la famille tsigane. Staline conduisit une double offensive dénonçant le « nomadisme tsigane » comme parasitisme et amplifiant la dénonciation de la *tsyganschina*, la musique et le divertissement urbain à motif tsigane considérés comme décadent, pour détruire le mouvement culturel rom. Par ailleurs un « Mouvement des kolkhozes » se développa surtout dans le Caucase du Nord et dans la région de Smolensk, où des Roms travaillaient dans l'agriculture depuis des générations. Ces processus de collectivisation ont entraîné à la fois la concentration des communautés romani, présentées avant tout comme « soviétiques ». Martin Holler montre dans le cas de la région de Smolensk comment les « examinateurs » de Berlin sont convoqués pour un repérage ethnique

avant de procéder à la tuerie de masse. À l'échelle apocalyptique de la guerre d'Hitler, la recherche pointilleuse de la « certification raciale » dans la liquidation des *Russka Roma* est la preuve d'un choix de politique génocidaire spécifique.

Nous connaissons bien grâce à la nouvelle historiographie allemande la sphère bureaucratique et militaire qui opéra dans le Grand Reich et des enquêtes locales sont menées dans les principales régions d'Allemagne et d'Autriche. Par contre nous n'avons pas de vision complète de la doctrine des SS aménageurs du territoire conquis en Europe centrale et orientale. Le RSHA, et surtout les bureaux du SD, fournissent en premier lieu un travail de planification des déplacements de population, avec en amont des opérations de recensement et de sélection pour déterminer la « viabilité » des peuples soumis. Les traces archivistiques de ce travail sont nombreuses, malgré la destruction systématique des documents. Elles consistent en travaux statistiques, en mémorandums, en rapports de fin d'activité, en procès-verbaux de conférences. Il serait surprenant qu'ils ne mentionnent pas les enquêtes « ethniques » sur les Roms de l'Europe centrale.

Les administrations civiles, les ministères du Reich, le ministère des Territoires occupés *Ostministerium* à partir de 1941, mais aussi le RSHA, l'Office central pour la sécurité du Reich et la *Volksdeutsche Mittelstelle* (VOMI) soutenaient la mise en œuvre des plans à l'Est et leurs rivalités favorisaient la surenchère dans le meurtre comme un crédit supplémentaire. Par exemple, Sybil Milton avait la première mis en lumière le rôle central du directeur du RKPA, Arthur Nebe, comme architecte du génocide des Sinti et Roms. Il faudrait étudier de près, si la documentation locale le permet, son action préalable en tant que chef du *Einsatzgruppe B* opérant en Biélorussie. En effet le domaine de compétences du RSHA étant extrêmement étendu, ses modalités d'intervention dans les projets d'administration et de gestion des territoires de l'Est étaient aussi très diverses. La liquidation des Tsiganes relève partout, à l'Est comme à l'Ouest, d'une politique intentionnelle et ciblée qui ne peut, en aucun cas, être interprétée comme des représailles d'opportunité à l'égard de communautés en marge.

Il ne suffit pas à l'historien de comptabiliser les actes de barbarie pour donner un cadre global d'intelligibilité. En changeant d'échelle, l'étiage des exécutions fait changer de nature l'action guerrière. Comment peut-on alors rendre compte de chaque meurtre dans sa singularité pour donner à chaque victime sa sépulture et tenir le véritable rang de l'historien qui est

de reconstituer les procédures du crime et des criminels à partir d'une documentation complexe et discontinue ? Notre fonction est de chercher à établir en même temps la documentation, le récit des faits avérés et l'intelligibilité de ces faits par la critique externe et interne du corpus raisonné et par la mise à l'épreuve des hypothèses. Et dans cet esprit, les travaux des historiens contemporains montrent que la destruction des Tsiganes relève, dans les pratiques et dans l'idéologie des nazis, de politiques raciales signées par les hauts dignitaires du régime aussi bien en Allemagne que dans les territoires occupés. Sa réalisation dans le Grand Reich comme sur le front Est s'intègre aux volontés de Himmler quand ce dernier affirmait devant les autorités de police qu'il fallait « s'attaquer au règlement de la question tzigane par l'essence de cette race »²³.

Le fantasme des « races en perdition » la mobilisation politique et l'intérêt personnel bien compris ont poussé la « génération de l'absolu » selon l'expression de Michael Wildt, à imposer, sans état d'âme, une conception prétendument rationnelle du productivisme racial²⁴. Les Allemands furent non seulement consentants aux pires crimes commis au nom de la restauration de la race, mais leurs élites furent partie prenante de chaque meurtre dans un raffinement de cruauté donnant à cette période sa barbarie spécifique inégalée : un mélange d'utopie apocalyptique post-moderne et de médiocre affairisme provincialiste²⁵. Les historiens espèrent pouvoir progresser dans la compréhension de cette période en demeurant fidèles à leur méthodologie. Après les épreuves du combat contre les révisionnismes, ils s'inquiètent à juste titre d'une nouvelle forme de relativisme postcolonial sous le prétexte d'offrir une vision lénifiante de notre devenir commun d'européen.

Notes

1. Il fallut attendre la publication de l'ouvrage de Donald Kenrick et de Grattan Puxon pour que la conscience du génocide des Tsiganes pénètre le grand public. *The Destiny of Europe's Gypsies*, (London, Chatto, Heinemann, Sussex University Press, 1972) fut rapidement traduit en plusieurs langues ; pour la France, dans une traduction de Jean Sindy, sous le titre *Destins gitans, Des origines à la « Solution finale »*, Paris, Calmann Levy, 1974. Nous avons conduit avec Donald Kenrick l'édition, pionnière pour l'époque, de la série *The Gypsies during the Second World War*, University of Hertfordshire Press, 3 Vol., et nous tenons à rendre ici hommage à son humanité, son courage et son érudition.

2. Édouard Comte et Cornelia Essner, *La Quête de la race. Une anthropologie du nazisme*, Paris, Hachette, 1995.
3. Henriette Asséo, « Une Historiographie sous influence », in Catherine Coquio et Jean-Luc Poueyto (éds), « Roms », « Tsiganes », « Nomades », *un malentendu européen*, Paris, Karthala, 2014, p. 63-82.
4. Je renvoie à Ilse About et d'Anna Abakunova, *Bibliography on the Genocide and Persecution of Roma and Sinti*, Berlin, International Holocaust Remembrance Alliance, 2015, 219 p. (pour une bibliographie exhaustive et remarquable).
5. Matthews P. Fitzpatrick, *Purging the Empire : Mass Expulsion in Germany, 1871-1914*, Oxford University Press, 2015 : « The “ Gypsy Plague ” in Bavaria and Beyond », p. 177-206.
6. Richard Weikart, *From Darwin to Hitler. Evolutionary Ethics. Eugenics, and Racism in Germany*, New York, Palgrave Macmillan, 2004 ; Sur l'obsession de la « criminalité juive » voir Berkowitz, Michael, *The crime of my very existence. Nazism and the myth of jewish criminality*, Univ of California, 2007.
7. Götz Aly, Karl Heinz Roth, *The Nazi census : identification and control in the Third Reich*, Philadelphia, Temple University Press, 2004. Eric Ehrenreich, *The Nazi ancestral proof, genealogy, racial science, and the final solution*, Bloomington, Indiana University press, 2007.
8. Guenter Lewy, *La Persécution des Tsiganes par les Nazis*, trad. de l'anglais par Bernard Frumer, Paris, Les Belles Lettres, 2003 (1^{er} édition, Oxford University Press, 2000) ; Henriette Asséo, « La NS-Zigeunerpolitik et l'extermination des Tsiganes germaniques », in Gérard Dédéyan et Carol Iancu (éds.), *Du Génocide des Arméniens à la Shoah, Typologie des massacres du XX^e siècle*, Toulouse, Privat, 2015, p. 475.
9. Frank Sparing, « La persécution des Tsiganes sous le nazisme, La politique de réparations restrictives en Allemagne d'après-guerre », in Catherine Coquio, Jean-Luc Poueyto, (éds.) *Op. Cit.*, p. 83-98. Michael Zimmerman (Hrsg.), *Zwischen Erziehung und Vernichtung : Zigeunerpolitik und Zigeunerforschung im Europa des 20. Jahrhunderts*, Stuttgart, F. Steiner, 2007.
10. Omer Bartov et Eric D. Weitz (éds.), *Shatterzone of Empires : Coexistence and Violence in the German, Habsburg, Russian, and Ottoman borderlands*, Bloomington, Indiana University Press, 2013.
11. Mark Pittaway, « National socialism and the production of german-hungarian borderland space on the eve of the Second World War », *Past and Present*, n° 216 (Aug. 2012) p. 143-180. Bratislava était une capitale culturelle hongroise avant d'être transformée en capitale slovaque en 1919.

12. Florian Freund, *Oberösterreich und die « Zigeuner »*, *Politik gegen eine Minderheit in 19. und 20. Jahrhundert*, Linz, Oberösterreichisches Landesarchiv, 2010.
13. Benoît Massin et Carola Sachse sont chercheurs dans le programme de recherches *Geschichte der Kaiser-Wilhelm-Gesellschaft im Nationalsozialismus* ; Eric Ehrenreich, « Otmar von Verschuer and the « Scientific » Legitimization of Nazi Anti-Jewish Policy », *Holocaust and Genocide Studies*, 21, n°1, Spring 2007, p. 55-72. Tobias Schmidt-Degenhard, *Vermessen und Vernichten : der NS-« Zigeunerforscher » Robert Ritter*, Stuttgart, F. Steiner, 2012 ; Lise Haddad et Jean-Marc Dreyfus (éds.), *Une médecine de mort : du code de Nuremberg à l'éthique médicale contemporaine*, Paris, Vendémiaire, 2014.
14. Christian Ingrao, *Croire et détruire. Les intellectuels dans la machine de guerre SS*, Paris, Fayard, 2010 ; Christian Baechler, *Guerre et extermination à l'Est. Hitler et la conquête de l'espace vital. 1933-1945*, Paris, Taillandier, 2012, Götz Aly et Suzanne Heim, *Vordenker der Vernichtung: Auschwitz und die deutschen Pläne für eine neue Europäische Ordnung*, Francfurt am Main, S. Fischer Verlag, 2013.
15. David Gaunt, Paul A. Levine & Laura Palosuo (eds), *Collaboration and resistance during the Holocaust : Belarus, Estonia, Latvia, Lithuania*, Bern, New York, Peter Lang, 2004.
16. Voir les deux ouvrages édités par Anton Weiss-Wendt, *The Nazi Genocide of the Roma, Reassessment and Commemoration*, New York, Oxford, Berghahn, collection War and Genocide, 2013 et *Eradicating differences, the treatment of minorities in Nazi-dominated Europe*, Newcastle, Cambridge Scholars, 2010.
17. Encore récemment, à Riga, le 17 mars 2014, les anciens membres de cette division ont pu défiler publiquement avec la complicité de la présidence de la République.
18. Götz Aly et Suzanne Heim, *Les Architectes de l'extermination : Auschwitz et la logique de l'anéantissement*, traduit de l'anglais, Paris, Calmann-Lévy, 2006, p. 61.
19. Le calcul se rapportant aux populations juives est fait à partir des statistiques établies par les *RSHA Ämter IV B - 4 et III B* et utilisées par Heydrich et Eichmann lors de la conférence de Wannsee en janvier 1942, voir Florent Brayard, *La Solution finale de la question juive, la technique, le temps et les catégories de la décision*, Paris, Fayard, 2004.
20. L'ampleur des pertes ne fut rendue publique qu'au moment de la *glasnost* gorbatchévienne, voir Nicolas Werth, *La Terre et le désarroi, Staline et son système*, Paris, Perrin, « Tempus », 2007, p. 351-377.

21. *Ibidem*, p. 158.
22. Pour l'histoire culturelle, Maëva Ott, « Vano Khrustaliiov, poète Rrom (Russie) », dans *Le Bulletin de l'Association des anciens élèves de l'Institut national des langues et civilisations Orientales*, Octobre 2001, p. 11-23 ; Brigid O'Keeffe, *New Soviet Gypsies, Nationality, performance, and Selfhood in the early Soviet Union*, Toronto, Buffalo, London, University of Toronto press, 2013.
23. Peter Longerich, *Himmler*, (trad. de l'allemand), Paris, Éditions Héloïse d'Ormesson, 2010, p. 228.
24. C'est le titre de l'ouvrage essentiel de Michael Wildt, *An Uncompromising Generation, the Nazi leadership of the Reich Security Main office*, traduit de *Generation des Unbedingten : das Führungskorps des Reichssicherheitshauptamtes*, Madison, the University of Wisconsin press, 2009.
25. Götz Aly, *Comment Hitler a acheté les Allemands : le III^e Reich, une dictature au service du peuple*, Paris Flammarion, 2005 ; Peter Longerich, « *Nous ne savions pas* ». *Les Allemands et la Solution finale, 1933-1945*, Paris, Éditions Héloïse d'Ormesson, 2008.